



FICHE DE RENSEIGNEMENTS CAVALIER

MINEUR DECHARGE PARENTALE

	Montant	Date	Moyen de Règlement : Chèque, espèces, Ancv	Nom sur le ou les chèques
ACCES+LF				
FORFAIT				
CARTE 10H				

NOM de l'enfant :

Prénom:.....

Date de naissance:.....

Adresse :

.....

Code postal :

Ville:.....

Nom du représentant légal :

Tél. Domicile:.....

Profession :

Père:.....Mère:.....

Tél. Mobile :

Père : Mère:.....

Nom et téléphone du médecin traitant :

.....

Précautions médicales particulières :

.....

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

.....

.....

Date et signature du représentant légal:



FICHE DE RENSEIGNEMENTS CAVALIER MINEUR DECHARGE PARENTALE

Représentant légal: NomPrénom:.....
En qualité de: (père, mère, tuteur).....
De l'enfant: Nom:.....Prénom:.....
Date de naissance:.....
Si différente de l'enfant :
Adresse:.....
Code postal:.....
Ville:.....

Je soussigné (e)

- Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche,
- Autorise le responsable de l'Ecurie A2L à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant (hospitalisation, intervention chirurgicale).
- Autorise l'Ecurie A2L à utiliser l'image de l'enfant sur les supports de promotion des activités du centre et de communication.
- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur
- Déclare savoir que :**
 - Les heures non annulées 48h à l'avance seront décomptées et ne sont pas rattrapables,
 - Annulation par sms au 06.74.65.97.90. Merci de mentionner le prénom, le jour et l'heure du cours du pratiquant.
 - Forfait année 3 rattrapages maximum par année,
 - Pour absence due à des raisons médicales (bras cassé...) voir directement avec les monitrices.
 - Les forfaits année ne sont pas remboursables, paiement par chèque possible en 10 fois sans frais (de septembre à juin) le club prend les 10 chèques en septembre.

Licence FFE : Obligatoire, elle sert d'assurance et permet de passer les brevets fédéraux (galops).

Si vous avez une licence de l'année en cours, veuillez la présenter au bureau pour toute inscription ou passage d'examen.

Certificat médical obligatoire uniquement POUR LA COMPETITION

SECURITE : Le port de la bombe ou du casque est obligatoire quel que soit votre niveau. Pour les entraînements au cross, un casque de cross et un protège dos sont indispensables et obligatoires.

La FFE recommande le port d'un protège dos aux cavaliers mineurs lors des cours de saut d'obstacle, de cross, et de sortie en extérieur.

Date et signature du représentant légal :